

PV N°6 - Saison 2025/2026

COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE ET RÈGLEMENTAIRE

CELLULE U12/U13

Date	Jeudi 11 juin 2026
Présent(e)s	M. MANDIN Florent, membre Commission Sportive et règlementaire M. PASQUEREAU Bastien, Conseiller Technique référent des U12/U13 M. GROLLEAU David, Responsable de la cellule U13 M. GUIBERT Christian, Responsable du pôle MM. DROCHON Michel – GREAU Etienne - MECHIN Michaël – PINEAU Valéry - TESSON Freddy
Excusé	

1. BILAN COUPE CHALLENGE U13 « INTERSPORT »

Remerciements à la Mairie de la BRUFFIERE pour le prêt de ses installations sportives ainsi qu'au club de AS BRUFFIERE DEFONTAINE et tous ses bénévoles pour l'organisation de la journée.

COUPE DE VENDÉE	CHALLENGE DE VENDÉE
1. JARD AVR MOUT SA FC	1. RIVES DE L'YON ES
2. BOUPEREMONPROUANTFC	2. MESNARD VENDRENNES
3. GJ STE CECILE OIE	3. NIEUL MAILLEZAIS FC
4. TALMONT FC	4. ST ANDRE GOULED'OIE
5. GJ PAYS CHATAIGNERAIE	5. ST GILLES ST HILAIRE
6. GJ BROUZIL CHAVAGRAB	6. MAREUIL SC
7. MONTREVERD USSAM	7. PAYS DE PALLUAU FC
8. LES SABLES VF2	8. COMMEQUIERS
9. ARDELAY RS	9. LES HERBIERS FEM 3
10. BOURNEZEAU ST HILAIRE 1	10. PAYS CHANTONNAY FOOT 3
11. GJ POUZAUGES BOCAGES	11. BOURNEZEAU ST HILAIRE 2
12. LANDERONDE ST GEORGES	12. GJ LES LUCS LEGE 2
13. LES HERBIERS VF2	13. LA ROCHE ESO VENDEE 2
14. SOULLANS HIRONDELLES	14. TALMONT FC 2
15. GJ LES LUCS LEGE 1	15. GJ BOUFFERE S2GFC 3
16. ST LAURENT MALVENT	16. ARDELAY RS 2

Merci à l'ensemble des clubs participants, aux jeunes arbitres officiels et à l'équipe de la CTDA.

Félicitations aux vainqueurs :

- Coupe U13 : **JARD AVRILLÉ MOUTIERS SA FC**
- Challenge U13 : **RIVES DE L'YON ES**

Félicitations au vainqueur du Challenge du FAIR PLAY et parents Supporters : le Club **LANDERONDE ST GEORGES**

2. HOMOLOGATION DES CLASSEMENTS

La cellule U12-U13 valide les classements PHASE 2 pour la DS1 à 8 et Phase 3 Départementaux DS2 à D4.

Les clubs proposés pour participer au Championnat U14 R2 – Saison 2026/2027, sont : **les Herbiers VF et Challans FC**

De nombreuses modifications aux calendriers sont venues perturber le bon déroulement de la 3ème phase (195 rencontres reportées qui ont impactées 7 journées sur 10, avec 3 journées à plus de 42 matchs reportés sur 112 / journée). Forfaits lors de la 3ème phase : 1 en D2 ; 3 en D3 et 10 en D4 avec un forfait général de E* St Mathurin Ste Foy Ile d'Olonne3.

3. ORGANISATION DES CHAMPIONNATS U13

Les engagements se font sur Footclubs avec comme date butoir : **Mercredi 5 Août 2026**. Rappel : N'est autorisé qu'une seule équipe par niveau sauf au dernier niveau lors de la 1ère phase. Pour les clubs possédant plus de 6 équipes, la commission autorise les engagements comme précisé dans le tableau ci-dessous.

Nbre équipe/ club	8 équipes	7 équipes	6 équipes	6 équipes
DS1 et 2	1	1	1	0
D1	1	1	1	1
D2	2	1	1	1
D3	2	2	1	1
D4	2	2	2	3

Départemental Supérieur 1 et 2

Mise en place : Bastien PASQUEREAU (Dossier transmis aux clubs de DS1 à D1)

Dossier : *La fiche postule au championnat DS (Niveaux 1 et 2)*
L'architecture U13 DS prévue pour la saison prochaine
Le cahier des charges à respecter pour postuler en DS
Le règlement de la 2nd phase en pratique à 10

Date limite de dépôt des candidatures : **le Vendredi 19 Juin 2026**

Départemental 1-2-3-4

Reprise Phase 1 (Evaluation) Groupe de 6 équipes : le Samedi 12 Septembre 2026

- Les clubs engagent leurs équipes suivant un niveau souhaité (4 possibilités).
- Un club ne peut engager 2 équipes au même niveau, sauf dernier niveau
- 1 équipe 2 ayant une équipe 1 en "Région" ne peut pas s'engager en DS1, uniquement DS2 maximum sans accès à la 2^{ème} phase aller-retour
- Création d'entente, engagement sur "Footclubs" en précisant dans la rubrique "Motif amenant la constitution de l'entente" : le nombre de joueurs par année et par club.
- Un groupement de jeunes peut évoluer en « DS »

6 niveaux / Phase 1	Projection Phase 2 (Groupe x 6 équipes)
DS 1 et 2	DS 1 (avec cahier des charges) Groupe 8 équipes - Phase 2 : Aller/retour DS 2 / Groupe 6 équipes – Phase 2 : 5 matchs
D1	Tableau des montées-descentes En fonction du nombre d'équipes (affiché en cours de phase sur le site)
D2	
D3	
D4	

Phase 2 ... Groupe 6 équipes

- Championnat : 5 journées / 5 niveaux (DS2-D1-D2-D3-D4) + 1 niveau DS1. Le Championnat DS1 est sous la forme Aller-retour (8 équipes / 14 journées).
- Possibilité sur cette 2^{ème} phase d'avoir 2 équipes du même club dans la même division, de même une équipe 1 et équipe 2 en Entente dans des groupes différents.

Phase 3 ... Groupe 6 équipes

- Championnat **10 journées (matchs aller/retour)** – Groupes de 6 équipes
- Prévoir une architecture orientée vers les finales Coupe et Challenge

- Possibilité sur cette 3^{ème} phase d'avoir 2 équipes du même club dans la même division (groupe différent), de même une équipe 1 et équipe 2 en Entente, sauf en D1.

Rappel : L'arbitrage à la touche par un joueur remplaçant assisté d'un dirigeant est obligatoire et ce, quelle que soit la division... même pour une équipe constituée de 9 joueurs.

Les clubs doivent impérativement respecter la « pause coaching » de 2 mn maxi.

4. CALENDRIER U13 SAISON 2026-2027

	DS1	DS2	DS3 D1- D2 - D3 - D4
Championnat/ Ph.1	5	5	5
Championnat /Ph.2	14	5	5
Championnat/ Ph.3		10	10
Coupe et Challenge			1
Challenge FUTSAL	2	1	
Festival U13	1	1	
Play off à 11	2		
Total matchs	24	22	21

MODIFICATIONS AU CALENDRIER :

- Concernant les clubs U13(DS1), contacter Bastien PASQUEREAU (référént du groupe), pour accord avant changement de date sur « Footclubs ».
- Les demandes de changement au calendrier doivent se faire via « Footclubs ».
- Toute demande devra obtenir l'accord de la cellule d'organisation compétente.
- CHAPITRE 5 – TERRAIN IMPRATICABLE ou AUTRE MOTIF : avant d'enclencher la procédure normale (Art 17 Règlement LFPDL), consultez obligatoirement l'équipe adverse pour leur proposer de jouer le match chez eux. Dans tous les cas, avertir le District par téléphone et confirmer par mail pour pouvoir faire le nécessaire si un arbitre est désigné. La Commission d'Organisation fixe les matchs remis ou à rejouer. Elle a la faculté de les fixer en semaine et de déterminer une date limite à la fin de chaque phase pour jouer les matchs en retard. La Commission pourra

prendre toutes dispositions pour inverser la rencontre ou faire jouer sur un terrain de son choix.

- En cours de saison ou pour une rencontre précise : démarche obligatoire sur Footclubs (accord obligatoire des 2 clubs) et au plus tard 10 jours avant la date de la rencontre.
- De plus, en période d'intempéries, le club recevant pourra établir un planning d'occupation de ses terrains et adapter les horaires avec accord du District et en informant le club adverse dans les meilleurs délais

5. INFORMATIONS U13 - SAISON 2026-2027

Journée finale : Finale de championnat – saison 2026/2027

Participation à la journée finale de 32 équipes terminant dans les premières places de leur championnat (voir ci-dessous) :

- Niveau 1 (Coupe) : Equipes évoluant en DS3 - D1 / Phase 3 ... 16 équipes retenues
- Niveau 2 (Challenge) : D2-D3 / Phase 3... 16 équipes retenues

Finales départementales "Championnats Vendée U13" sur une journée en fin de saison (mai/juin 2027).

Festival U13

- Journée programmée : 20 mars 2027 (date et lieu à confirmer)
- Participants : 16 équipes garçons (2 Régions ; DS 1 : 8 équipes /phase 2 DS 2 : 6 équipes /Phase 2) et 8 équipes filles.
- Les joueurs participeront à des tests : parcours, quiz, match (formule échiquier).

6. COMPOSITION DE LA CELLULE U13 - SAISON 26-27

Renouvellement de tous les membres de secteurs de la cellule U13, soit 7 membres.

Prochaine réunion : Jeudi 20 Août 2026

Le Responsable de la cellule,

David GROLLEAU